

DÉCHARGE EN CAS D'ABSENCE DE CERTIFICAT MÉDICAL

Suite à mon inscription et à ma participation au Challenge Orléans Métropole du 20 Juin 2025 et en raison de l'absence de certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, je décharge les clubs Rotary Val de loire et Orléans Péguy de toutes réclamations, actions juridiques, frais, dépenses et requêtes dues à des blessures ou dommages occasionnés à ma personne.

Je consens à assumer tous les risques connus et inconnus et toutes les conséquences afférentes ou

liées au	a fait que je participe à cette manifestation sportive.
Je certifie que :	
1	Je suis en bonne condition physique, que je ne souffre d'aucune blessure, maladie ou handicap et que je n'ai jamais eu de problème cardiaque ou respiratoire décelé à ce jour.
2	Aucun médecin, infirmier ou entraîneur ne m'a déconseillé la pratique des activités sportives liées au Challenge.
	Je reconnais la nature des activités auxquelles je m'inscris et je suis conscient des risques que encourir.
	Le présent document et je comprends qu'en y apposant ma signature je renonce à des droits ants. C'est donc en toute connaissance de cause que je le signe.
Nom et	t prénom du signataire :
Fait à	Le

Signature